

ÉPINAY-SUR-SEINE

L'Etat sommé de remplacer les profs absents

Il ne s'y attendait pas du tout. Hier matin, en ouvrant son courrier, Gérald Ascargorta, parent d'élève FCPE à Epinay-sur-Seine, a eu une bonne surprise. Le tribunal administratif de Montreuil vient de lui donner raison face à l'Etat. Ce père de famille avait attaqué l'inspection académique à la suite des absences non remplacées des enseignants de son fils, au collège Roger-Martin-du-Gard, d'Epinay-sur-Seine en 2009. Un jugement qui va à l'encontre des conclusions du rapporteur général. Au total, le fils de Gérald Ascargorta a manqué près de 72 heures de cours entre septembre 2008 et février 2009. Lors de l'audience, début mai, le rapporteur lui avait laissé peu d'espoir quant aux chances de condamnation.

Je voulais une décision symbolique

GÉRALD ASCARGORTA, PARENT D'ÉLÈVE FCPE QUI A OBTENU GAIN DE CAUSE

Le magistrat avait notamment mis en avant l'absence du calcul du préjudice financier. « Je voulais une décision symbolique, je ne faisais pas cela pour l'argent, souligne le plaignant. Mais, au final, cela prouve que j'avais raison. J'espère simplement que cette décision pourra faire jurisprudence. »

Certes l'Etat n'est pas à proprement condamné mais le tribunal hausse le ton à son égard puisque qu'il «enjoint à l'inspecteur d'académie de mettre en application les dispositions du 26 août 2005 relatives au remplacement des professeurs absents dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement ». Si ce jugement ne peut s'appliquer pour l'année scolaire 2010-2011 car le délai tombe durant les vacances d'été, la question est de savoir s'il le sera à la rentrée prochaine. Pour Jean-Jacques Hazan, président national de la FCPE, cette décision pointe du doigt les incohérences de la politique éducative de l'Etat. « D'un côté, il y a une obligation de scolarisation et de l'autre, l'Education Nationale est incapable de l'assumer » s'indigne-t-il. Et d'aligner des chiffres. Selon lui, l'année dernière, 2,3 millions d'heures n'ont pas été assurées dans les écoles au niveau national, faute de remplacement pour les absences de courte durée, et 400 000 journées ont été perdues sur les longues durées, ce qui correspondrait à 6 000 postes de professeurs. « La décision du tribunal de Montreuil est importante car elle confirme d'autres jugements rendus sur tout le territoire, ce qui nous permet de constituer un dossier plus complet pour aller devant le Conseil



MONTREUIL, LE 10 MAI. Gérald Ascargorta avait saisi le tribunal administratif à la suite des absences non remplacées des enseignants de son fils au collège. (LP/S.T.)

d'Etat, poursuit-il. Elle va aussi renforcer notre travail auprès des parlementaires sur les devoirs de l'Etat. Je rappelle que le gouvernement prévoit de supprimer 16 000 postes dans l'enseignement ». Daniel Auverlot, inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis, assurait, hier, « ne pas être au courant du jugement » et qu'il n'était pas « dans son habitude de commenter des décisions de justice ».

SÉBASTIEN THOMAS

NOISY-LE-GRAND

Voici le futur lycée international



C'est le projet de l'architecte Pierre Bolze qui a été retenu par le jury. Le lycée international de Noisy-le-Grand accueillera 795 élèves dans une première phase.

(DR.)

Près de trois ans après la pose d'un panneau indiquant son implantation, le lycée international de Noisy-le-Grand - Bry-sur-Marne (Val-de-Marne) fait enfin parler de lui. Le projet de l'architecte Pierre Bolze a été retenu par le jury qui s'est réuni il y a quelques jours à Paris. La première tranche de l'opération permettra d'accueillir 795 élèves, dont 150 internes, et devrait s'achever en 2015. Cette phase de travaux s'élèvera à 53 M€, entièrement financée par la région. Une seconde phase de construction, qui n'est pas encore datée ni financée, permettrait à l'établissement de scolariser 420 élèves de plus, dont 300 internes, soit un total de 1 215 lycéens.

Le bâtiment sera particulièrement écolo puisqu'il fera appel à toutes les dernières techniques : géothermie, photovoltaïque, solaire thermique et éolien.

Plusieurs langues seront enseignées dont le chinois

Le projet pédagogique est encore en discussion, mais certaines grandes lignes sont déjà connues. Il y aura au total 21 divisions réparties en sept classes de seconde, sept en première et sept en terminale. L'enseignement de quatre langues a déjà été acté : anglais, espagnol, portugais et chinois. Deux autres sont en négociation : l'arabe et l'allemand. Un collège, financé par le conseil général,

doit également ouvrir ses portes en 2015. « La création d'un lycée international est née d'une volonté de rééquilibrer l'offre, notamment par rapport à l'Ouest parisien, analyse Henriette Zoughebi, vice-présidente chargée des lycées à la région. Il permettra également de renforcer l'attractivité de ce secteur par rapport aux entreprises internationales qui souhaitent s'installer en Ile-de-France. »

Reste un point qui n'a pas encore été résolu : les équipements sportifs. « Nous sommes en discussion avec les villes de Noisy et de Bry et avec le conseil général pour savoir comment nous allons les financer », rassure l'élué. S.T.

BÂTIMENT

Des chantiers à l'arrêt après des contrôles de sécurité

C'est une opération sécurité inédite qui s'est déroulée mardi sur des chantiers du bâtiment de la Seine-Saint-Denis. Quelque 30 inspecteurs du travail et contrôleurs ont réalisé des visites surprises sur 43 chantiers, notamment à Aubervilliers, Drancy, La Courneuve, Pierrefitte, ou Tremblay. « La prévention des risques professionnels est une priorité du ministère et de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) », souligne Marc Leray, directeur régional adjoint.

L'accent est mis sur les risques de chutes de grande hauteur

Outre les contrôles habituels, l'objectif dans le département est de mener désormais au moins deux vastes opérations de ce type chaque année afin de faire face aux accidents

du travail. « Nous souhaitons en particulier limiter les accidents dus aux chutes de grande hauteur. Nous devons par exemple nous assurer que les échafaudages en façade présentent toutes les garanties de protection des ouvriers », explique Marc Leray. Lors de l'inspection assurée mardi, 12 arrêts de chantiers ont été prononcés, 11 pour risque de chute de hauteur et un pour risque d'ensevelissement, et « 26 salariés ont été soustraits d'une situation de danger grave et imminent », précise-t-on à la Direccte.

L'activité est, dans ce cas, immédiatement stoppée et les entrepreneurs doivent prendre toutes les mesures de sécurité indiquées par les inspecteurs.

Hier, faute de s'être mis en conformité, 9 chantiers étaient encore à l'arrêt.

V.M.F.

Du 20 mai au 14 juin 2011

castorama
Villemomble
et le centre commercial du Plateau

20 ANS
ça se fête!

Tous les dimanches
15€ en bons d'achats
par tranche de 100€
pour les porteurs de la carte Castorama
*voir conditions en magasin

Ouverture exceptionnelle
jeudi 2 juin et
lundi 13 juin 2011

12 LEDs
~~139€~~ J'économise 64,10€
74,90€
Quantité limitée 300 pièces

Boule lumineuse :
Diamètre : 35 cm
Télécommande. 7 couleurs
Plusieurs modes d'alternance.
Minuterie

IP 67, utilisation possible dans une piscine

Réf. 477496 74,90 €

43, Allée du Plateau - 93250 VILLEMOMBLE
Tél. : 01 56 63 94 00
du Lundi au Dimanche de 8h à 20h
Magasin ouvert 7j/7

castorama DÉCO Brico BÂTIMENT JARDIN
C'est castorche

Centre commercial du Plateau MAISON de la LITERIE LEADER EUROPÉEN DU SOMMEIL
GIF de l'État de la Seine !
CONCEPT+ c'est moins cher !